

1965), cette Chambre étudie le sujet sur lequel est fondée une opposition aux recommandations du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de Québec, déposée par M. l'Orateur devant cette Chambre le mercredi 19 janvier 1966, pour les motifs ci-après énoncés:

a) La Commission, en changeant le nom du comté, dans son dernier rapport, a créé une certaine dissension au sein de la population. Certains veulent garder le nom de Ste-Anne tandis que d'autres désirent le nom St-Henri.

Pour remédier à ce malaise, je propose que le comté porte le nom «Marguerite Bourgeois». Mère Marguerite Bourgeois, à son arrivée au Canada en 1662, s'est dévouée à l'éducation des enfants de nos premiers colons; en 1668, elle fondait la première école. Cette même école a servi à l'éducation des filles des colons jusqu'en 1881. Ce monument historique érigé en 1668 est encore existant et la Congrégation de Notre-Dame vient de le transformer en un musée. Je suis heureux que le comté possède en ses limites ce fait de notre histoire et c'est pourquoi, après avoir fait une enquête parmi les électeurs, j'en fais la proposition en leur nom.

b) Dans le rapport, à la page 30 article 57, à la ligne 22, que les mots suivants soient abrogés «de là vers le sud-ouest jusqu'à la rue de La Montagne» et la ligne suivante «et l'est». Voici pourquoi:

Je demande que la ligne de la rue Windsor à l'intersection Notre-Dame soit continuée jusqu'à la limite sud, intersection Wellington. Ceci a pour effet d'ajouter au chiffre de la population proposée 600 autres électeurs. Ce secteur a toujours fait partie du comté d'autant plus qu'à l'est jusqu'à la rue St-Laurent il n'y a pas d'électeurs.

Ce secteur est la partie la plus importante de la paroisse Ste-Anne qui se trouve justement de l'autre côté de la rue de La Montagne, ce qui place ses personnes dans un autre comté que celui dans lequel se trouve l'église qui fait face à leur porte.

Le représentant du comté de St-Jacques trouve la suggestion plus que logique.

• (4.30 p.m.)

[Traduction]

L'hon. M. Ricard: L'opposition intéressant Témiscouata est réservée.

[Français]

M. Gérard Loiselle (Sainte-Anne): Monsieur l'Orateur, je désire seulement prononcer quelques mots pour donner les raisons de mon opposition au nouveau nom proposé par le deuxième rapport de la Commission, c'est-à-dire Saint-Henri.

Tous les citoyens du comté étaient plus que satisfaits du premier rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales, dans lequel on gardait le nom de Sainte-Anne.

Cette circonscription existe depuis 1892, et nous étions heureux de ce rapport. D'un petit comté de Montréal, nous devenions le deuxième plus peuplé de la province de Québec.

Cependant, dans le deuxième rapport de la Commission, on nous propose le nom de Saint-Henri. Je n'ai rien contre ce nom; je suis moi-même né dans le district de Saint-Henri, à Montréal. Cependant, le quartier Saint-Henri, qui est englobé dans la nouvelle

circonscription, ne comprend pas la majeure partie de cette nouvelle circonscription.

La circonscription de Saint-Henri a été établie en vertu du remaniement de la carte électorale de 1924, alors que celle de Sainte-Anne, comme je le signalais tout à l'heure, existe depuis 1892. Avant cette date, c'était la circonscription de Montréal-Centre qui, dans sa très grande partie, est devenue celle de Sainte-Anne; mais depuis 1892, cette circonscription a toujours porté le nom de Sainte-Anne.

Je m'oppose à cette nouvelle appellation de Saint-Henri. On a fait circuler une pétition après la date limite pour les auditions publiques que la Commission devait tenir à Montréal. Nous n'avons pu, par conséquent, soumettre une demande d'audition pour être entendus et faire une opposition.

Comme je le disais tout à l'heure, je n'ai rien contre le nom de Saint-Henri; c'est un nom honorable. On appelle cette circonscription «Sainte-Anne» dans le premier rapport, et «Saint-Henri» dans le deuxième. Cela me met un peu mal à l'aise, car une partie de la population veut garder le nom de Sainte-Anne et d'autres veulent le nom de Saint-Henri.

J'ai pensé, pour remettre tout le monde de meilleure humeur, à suggérer un troisième nom, soit celui de Marguerite-Bourgeois. Voici pourquoi. Tout le monde connaît l'histoire de Marguerite Bourgeois qui est arrivée à Montréal en 1662. Ses premiers pas sur la terre canadienne ont justement été dans le secteur Saint-Charles, circonscription de Sainte-Anne.

En 1668, Marguerite Bourgeois bâtissait une école pour l'éducation des filles de nos colons. Donc, de 1668 à 1681, cette école bâtie par Marguerite Bourgeois a servi à l'éducation des filles de nos colons. Cette même école existe encore à l'heure actuelle et on l'a déclarée monument historique. Ce bâtiment est à quelques pas de ma résidence et les religieuses de la communauté de Notre-Dame, qui sont les filles de Marguerite Bourgeois, après des rénovations récentes, en ont fait un musée.

A mon avis, il serait de bon aloi de doter cette circonscription du nom de Marguerite Bourgeois.

Quand j'ai vu que je me devais de m'opposer à ce nom, j'en ai profité pour demander une petite correction de la délimitation.

Je l'ai dit tout à l'heure, avec la nouvelle délimitation, la circonscription de Sainte-Anne devient la deuxième plus peuplée de la province de Québec. Je demanderais qu'on agrandisse quelque peu ses limites, puisqu'il s'agit seulement d'une correction. Sur le plan, la limite est de cette circonscription est la rue